

Ville de LAON
Direction Générale des Services
02000 LAON
DGS - JMC.ED.SLD.sem
2020 - N° 1465

**ARRETE du 26 mai 2020
PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS
à Madame Sylvie LETOT-DURANDE
1^{er} Adjoint**

LE MAIRE DE LA VILLE DE LAON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122.18,

CONSIDERANT QUE la bonne administration des affaires communales et l'exercice de la charge de maire nécessitent l'assistance d'adjoints ou de conseillers municipaux,

CONSIDERANT QUE Madame Sylvie LETOT-DURANDE a été élue en qualité d'adjoint par le conseil municipal réuni le 25 mai 2020.

ARRETE

ARTICLE 1 Une délégation est donnée à Madame Sylvie LETOT-DURANDE, 1^{er} adjoint, en charge du Cœur de Ville, de l'Artisanat et du Commerce.

ARTICLE 2 Les fonctions déléguées à Madame Sylvie LETOT-DURANDE consistent en la coordination des actions de la Ville relatives à la revitalisation du Cœur de ville, au commerce et à l'artisanat et, en particulier, la représentation de la Ville au sein de la commission départementale d'aménagement commercial. Elles consistent également à la mise en œuvre et le suivi de la politique du logement (notamment suivi de l'OPAH RU) en relation avec les organismes publics et privés de construction, et les autorisations d'enseignes commerciales.

ARTICLE 3 Pour l'exercice des fonctions déléguées, Madame Sylvie LETOT-DURANDE bénéficie d'une délégation de signature relative aux actes et documents (correspondances, notes, rapports, conventions, contrats, certificats, convocations, procès-verbaux...) en rapport avec la nature et le contenu de la délégation,

ARTICLE 4 La présente délégation prend effet à compter du 26 mai 2020 et subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée.

*

SPECIMEN DE SIGNATURE



Sylvie LETOT-DURANDE

LE MAIRE,



Eric DELHAYE